Pontarlier

Trois adolescents arrêtés pour avoir fabriqué un engin explosif

La mobilisation lycéenne se déroulait sans heurts ce-mardi à Pontarlier, quand trois jeunes de 16 ans ont été interpellés devant le lycée Xavier-Marmier. Ils tentaient de faire exploser un engin incendiaire à base de produits chimiques quand un de leurs professeurs les a repérés.

Pourtant plutôt calme, la manifestation des lycéens de Pontarlier ce mardi a bien failli mal tourner. Tandis que de petits groupes se sont rassemblés pour dénoncer, entre autres, le manque de moyens humains et matériels, leurs emplois du temps saturés ainsi que le fonctionnement anxiogène de Parcoursup, trois jeunes de 16 ans ont été arrêtés par la police.

Il s'agissait de deux lycéens de Xavier-Marmier et un déscolarisé qui avaient confectionné « un engin incendiaire avec des produits chimiques très dangereux », indique le commissariat de police de Pontarlier. « C'est-à-dire que le mélange des produits qu'ils avaient aurait pu amener à une explosion importante. »

Ils font un essai devant leur établissement

En clair, les mis en cause, originaires de Vuillecin, Pontarlier et Maison-du-Bois-Lièvremont, avaient associé de la lessive de soude avec de l'alcool. Un cocktail qui peut créer d'importantes projections, et donc des brûlures, s'il est lancé dans du feu. C'était justement le projet de ces jeunes. « Le danger existe pour eux, pour leurs camarades, pour les professeurs à proximité, pour les pompiers qui vont intervenir et pour nous, poursuit notre source policière. Ils ont été repérés par l'un de leurs professeurs tandis qu'ils réalisaient un essai devant l'établissement. Ils ont eu une chance phénoménale parce que la bouteille était mal fermée, donc elle n'a pas explosé. »

Le lycée a immédiatement prévenu la police et les trois jeunes ont été placés en garde à vue dans la foulée. Deux d'entre eux, décrits comme des "suiveurs", ont été libérés mardi soir avec l'obligation de se présenter à un stage de citoyenneté. Le troisième, l'instigateur selon la police, a passé la nuit en garde à vue puis a été présenté ce mercredi matin au tribunal judiciaire de Besançon. Il en est ressorti avec une convocation devant un officier de police judiciaire pour début décembre et une interdiction de paraître devant le lycée Xavier-Marmier. Dans son téléphone avaient été découvertes des recherches pour savoir comment fabriquer un engin incendiaire et explosif.



Les jeunes, dont deux élèves de l'établissement, ont été repérés par un professeur, en marge de la manifestation lycéenne, qui s'est déroulée, elle, dans le plus grand calme et sans incident. Photo d'archives Anna Etchebarne

● **Victor Massias**

Arc-sous-Cicon ● Huit enfants évacués d'une crèche après un dégagement de fumée

Les employés de la crèche municipale d'Arc-sous-Cicon ont eu une sacrée frayeur, ce mercredi, en fin d'après-midi. « Des collègues ont d'abord senti une odeur de brûlé, confie la directrice de l'établissement. Puis elles se sont rendu compte que de la fumée sortait des grilles d'évacuation. » Les sapeurs-pompiers ont donc immédiatement été appelés. Sur place, ils ont découvert que le sinistre provenait d'un dysfonctionnement de la chaudière à granulés. Pendant ce temps, huit enfants et deux adultes ont été évacués et se sont installés à l'école maternelle située juste en face, le temps de l'intervention. Un contrôle de la chaudière sera réalisé dès ce jeudi. Au total, seize sapeurs-pompiers et cinq engins ont été mobilisés. Le maire était présent également.

● **V.M.**

Ornans ● Une septuagénaire hospitalisée après une chute de randonnée dans les bois

Une petite dizaine de pompiers ont été engagés ce mercredi après-midi à Ornans pour porter secours à une randonneuse. Cette femme de 78 ans a fait une chute dans les bois. Peu après 16 h 30, elle a été prise en charge par les secouristes non loin du cimetière, avenue du Maréchal-Juin. Elle a notamment dû être brancardée par des membres de l'équipe secours en milieu périlleux et montagne. Souffrant de plusieurs fractures, elle a été transportée au CHU Jean-Minjoz de Besançon. Son pronostic vital n'est pas engagé. Cinq engins ont été mobilisés, issus des centres de secours d'Ornans, Amancey et Besançon.

Besançon ● Suspicion de vol à Battant : un mineur interpellé en pleine nuit

Il était plus de 2 h du matin, dans la nuit du 5 au 6 octobre, lorsque ce jeune homme a été interpellé par un équipage de police secours vers la rue de la Madeleine, à Besançon. Quelques instants plus tôt, le mineur avait été vu avec un autre individu sous un porche d'entrée donnant accès à une cour intérieure, dans le quartier de Battant. Un sac de sport se trouvait à ses pieds. Voyant les forces de l'ordre se rapprocher, il avait pris la fuite en courant. Une fois le suspect interpellé grâce à la mobilisation d'un autre équipage, les policiers ont fait l'inventaire du contenu du sac : un ordinateur portable, des paires de lunettes, deux paires d'écouteurs et un casque audio. Le mis en cause n'a pas pu expliquer la provenance des objets. Placé en garde à vue, il a finalement reconnu pendant son audition avoir commis un recel. Laissé libre après sa garde à vue, il sera convoqué devant un juge pour enfant en janvier.

● **M.C.**

Besançon

Mouvement lycéen : une journée de négociations avant la suite

Les mouvements lycéens et étudiants se sont atténués ce mercredi. Une délégation lycéenne a rencontré le recteur pour faire valoir ses revendications tandis que plusieurs assemblées se sont déroulées pour intensifier le mouvement. Une manifestation aura lieu ce jeudi à 14 h place de la Révolution.

Une accalmie, pour mieux revenir ? Ce mercredi 7 octobre au matin, ambiance bon enfant devant Jules-Haag. Même son de cloche à Condé. Tentative de blocage avortée à Louis-Pergaud. Seul le lycée Louis-Pasteur était encore fermé pendant la matinée sous la pression de 200 manifestants.

Une assemblée générale s'est tenue devant l'établissement pour rassembler les différentes revendications de tous les lycées. Ensuite, une délégation de cinq lycéens de cinq établissements différents s'est présentée devant le recteur. « On ressort globalement content de cette rencontre. Le recteur a promis une liste de priorités de travaux dans les établissements. » Y figurent notamment les moisissures de l'internat à Victor-Hugo ou les problèmes de toilettes à Pergaud. D'autres revendications comme les classes surchargées et les professeurs non remplacés ont également été évoquées.

Un grand absent et de prochains mouvements

Mais dans la délégation manquait à l'appel un représentant de Jules-Haag, pourtant l'un des points les plus chauds du mouvement. « On est extrêmement déçu, c'est incompréhensible. Le rectorat parle d'un "choix interne". Ce sont quand même près de 2000 élèves qui sont oubliés », s'indigne un membre du Conseil de vie lycéenne.

Demain, plusieurs tentatives de blocages devraient avoir lieu. Les groupes de lycéens tentent de s'organiser à Victor-Hugo, Jules Haag ou encore Pergaud. Dans ce dernier, d'après nos informations, un mail a été envoyé par l'établissement pour assurer que tout sera fait pour que les élèves puissent accéder sereinement aux salles de classe. Entendre annihiler le mouvemen. Louis-Pasteur sera encore bloqué, « jusqu'aux vacances », promet un manifestant.

Les étudiants en « complices »

L'UFR SLHS était encore occupée par des dizaines de manifestants tout du long de ce mercredi. Ils se sont réunis en assemblée générale pour organiser la fin de semaine. Selon les échos, ils appellent à soutenir les lycéens dans leur combat, sans les paternaliser. Passer de mouvement lycéen à mouvement de la jeunesse. Des « complices » de lutte qui participeront aux blocages avec un objectif commun : faire plier l'État pour obtenir de meilleures conditions d'éducation.

Dans l'après-midi, beaucoup devraient rejoindre l'appel de l'intersyndicale de l'Éducation nationale à manifester. Rendez-vous à 14 heures place de la Révolution. Reste à savoir qui cédera en premier : manifestants ou gouvernement ?



Une nouvelle manifestation, cette fois-ci déclarée, est prévue ce jeudi place de la Révolution. Photo Léa Didier

● **Mathys Granger**